

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 19 mars 2020 à 9 h 30
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

M. Robert Beaudry, conseiller du district de Saint-Jacques
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère du district de Sainte-Marie et mairesse suppléante
M. Richard Ryan, conseiller désigné
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère désignée
Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Cathy Wong, conseillère du district de Peter-McGill

AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Labelle, directeur d'arrondissement délégué
M^e Katerine Rowan, secrétaire d'arrondissement
M. Sylvain Villeneuve, directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 9 h 30. Elle salue ceux et celles qui regardent la séance en webdiffusion,, présente les autres membres du conseil qui participent par téléphone et les fonctionnaires présents, et donne des explications quant au fonctionnement du conseil d'arrondissement qui se déroule à huis clos.

CA20 240134

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 mars 2020 à 9 h 30

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Robert Beaudry

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 mars 2020 à 9 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

- Aucune question

10.04 - Période de commentaires des membres du conseil

- Aucun commentaire

CA20 240135

Adopter un règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'interdire la division et la subdivision de logements - Avis de motion et dépôt

Avis de motion est donné par la conseillère Sophie Mauzerolle annonçant l'adoption du premier projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'interdire la division et la subdivision de logements, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1208398003

CA20 24 0136

Adopter un règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'interdire la division et la subdivision de logements – 1^{er} projet de règlement

Attendu que, à cette même séance, un avis de motion de l'adoption du règlement ci-dessous a été donné et qu'une copie a été déposée;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel :

Il est proposé par Valérie Plante

appuyé par Robert Beaudry

D'adopter un règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'interdire la division et la subdivision de logements.

Adoptée à l'unanimité.

40.01.1
CA-24-282.121
1208398003

Levée de la séance

70.01

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse suppléante déclare la séance close à 9 h 39.

Sophie Mauzerolle
Mairesse suppléante

Katerine Rowan
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été adopté par la résolution CA20 240141
lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2020.
